

Présidente du Conseil d'Administration :
Madame Anne FRAIPONT

Directeur :
Monsieur Olivier MALLET

Directrices adjointes :
Madame Sara BARTHE
Madame Céline KARASZEK

Secrétaire de Direction EDPAMS à BELLEVILLE/BAR :
☎ 03.24.30.70.55
Mail : secretariat-direction-belleville@edpams.fr

Cadre supérieur de santé, responsable du pôle adultes :
Monsieur François COUPLÉ

Médecins :
Madame le Dr Marie-Céline GOBERT BAUSSERON
Madame le Dr Corinne FREVILLE

Cadre socio-éducatif, responsable du FDV-FAM :
Madame Audrey SIMON

**Représentants des familles et des usagers
au Conseil d'Administration :**
Titulaires : - Madame Christiane MIDOUX
- Monsieur Franck TABARY
Suppléante : - Madame Nathalie BROCHARD

Personnes qualifiées :
La mission de la personne qualifiée a pour objectif d'éviter un contentieux entre la personne accueillie ou sa famille et l'équipe intervenante.

. Mme Marie-Corinne GILLET-DOLEZ

☎ 06.21.04.44.43

Courriel : marico-gilletdo@orange.fr

. M. Jean-Pierre PHILIPPE

☎ 06.22.61.37.08

Courriel : jpepe.philippe@wanadoo.fr

INSTANCE DE PARTICIPATION :

Le Conseil de la Vie Sociale
Il comprend :

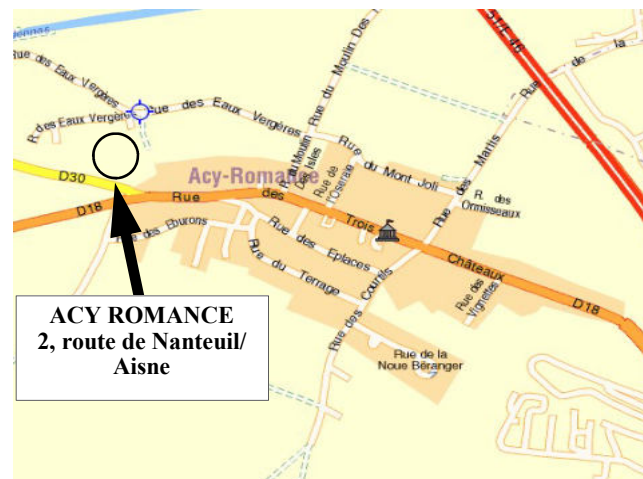
- des représentants des personnes accueillies ou prises en charge,
 - des représentants des familles ou des représentants légaux,
 - des représentants du personnel
 - un représentant de l'organisme gestionnaire
 - un représentant de la commune
- Il se réunit au moins 3 fois par an

Etablissement Départemental Public d'Accompagnement Médico-Social
Jacques SOURDILLE
08240 BELLEVILLE sur BAR

Créer le lien et prendre soin

E.D.P.A.M.S.
Jacques SOURDILLE
Etablissement Départemental Public
d'Accompagnement Médico-Social
08240 BELLEVILLE/BAR

**FOYER D'ACCUEIL
MEDICALISE**
Site :
ACY-ROMANCE



E.D.P.A.M.S.
Jacques SOURDILLE
Etablissement Départemental Public
d'Accompagnement Médico-Social

**FOYER D'ACCUEIL
MEDICALISE**

2, route de Nanteuil/Aisne
08300 ACY-ROMANCE

Capacité : 26 places
(dont 3 places P.A.M.S.)
ACY ROMANCE : 26 places
Secteur d'intervention :
Ardennes et départements limitrophes
Pour adultes handicapés
à partir de l'âge de 20 ans

ACY ROMANCE



☎ : 03.24.38.46.22

☎ : 03.24.39.59.27

mail :

secretariat.foyeracyromance@edpams.fr

La population accueillie

Le Foyer d'accueil médicalisé s'adresse aux personnes adultes handicapées inaptes à toute activité professionnelle et ayant besoin de l'assistance d'une tierce personne pour la plupart des actes essentiels de l'existence, d'une surveillance médicale et de soins réguliers.

Les missions :

La prise en charge au sein du Foyer s'articule autour de différentes fonctions :

- Le soin
- L'hébergement
- L'animation socio - culturelle

Il s'agit de préserver l'intégrité des personnes accueillies, de leur proposer un projet de vie garantissant leur équilibre et leur bien-être, de maintenir voire de développer des potentialités, de les faire accéder à l'autonomie personnelle, de favoriser le lien social.

Les conditions d'admission

1° Il faut au préalable une reconnaissance de statut d'Adulte Handicapé, avec une orientation en foyer d'accueil médicalisé prononcée par la Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées (CDAPH) Maison Départementale des Personnes Handicapées 55, av du Général de Gaulle 08011 CHARLEVILLE-MEZIERES ☎ 03 24 41 39 50.

2° Un dossier d'admission est remis aux personnes à l'issue de la visite.

3° Les futurs résidents participent à des entretiens avec le médecin coordonnateur ou la psychologue et le chef de service.

4° L'admission est prononcée par le Directeur de l'E.D.P.A.M.S. en fonction des places disponibles.

5° Le règlement de fonctionnement et le contrat de séjour sont transmis aux résidents ou à leur tuteur pour lecture et approbation.

Le personnel :

L'équipe pluridisciplinaire diplômée à leur disposition se compose de :

cadre socio-éducatif, secrétaire, médecin coordonnateur, infirmières, aides soignantes, assistants socio-éducatifs, moniteurs éducateurs, aides médico-psychologiques, maîtresses de maison, cuisinier.

Présentation du Foyer d'Accueil Médicalisé

Le Foyer d'Accueil Médicalisé situé à ACY ROMANCE est administré par l'E.D.P.A.M.S. établissement médico-social public.

Le Président du Conseil Général assure la présidence du Conseil d'Administration au sein duquel les familles des usagers sont représentées.

Le foyer est implanté dans un vaste parc proche de Rethel.

Cette proximité permet de bénéficier des infrastructures sportives et culturelles de la ville.

Les actions menées laissent un espace de liberté aux personnes accueillies pour maintenir une dynamique tout en tenant compte de leur niveau de dépendance.

Les soins

Les soins favorisent le bien être des personnes, leur santé, leur intégrité physique et psychique. Ils contribuent au maintien des acquis et préviennent les handicaps secondaires (vieillesse précoce, perte de l'autonomie..).

Les résidents choisissent leur médecin traitant et bénéficient d'actions thérapeutiques au sein du foyer.

Sur prescription des soins spécifiques peuvent être engagés par l'équipe pluridisciplinaire: stimulation sensorielle, massage, relaxation, psychomotricité.

Les soins font partie intégrante de l'ensemble de la prise en charge.

Le Foyer met en œuvre des activités adaptées aux besoins des personnes.

Les activités liées à l'accompagnement éducatif

- Les activités physiques : équitation, parcours moteurs, piscine, pétanque, promenade...
- Les activités extériorisées : jardinage
- Les activités liées au lieu de vie : fleurissement, entretien...
- Les activités manuelles : confection d'objets et décorations...
- Les activités pédagogiques et culturelles : séjour vacances, cinéma, informatique...
- Les activités d'expression: arts plastiques, musique...
-

Informations pratiques

Le Foyer est ouvert toute l'année

Les résidents peuvent rendre visite à leur famille, à des amis ou effectuer des séjours extérieurs. Pour le bon fonctionnement du Foyer, il est nécessaire d'établir un calendrier prévisionnel pour les week-ends ou les vacances.

Les transports :

Les frais transports sont à la charge des résidents.

Les repas :

Les plats sont préparés en cuisine. Le repas est pris en commun dans la salle à manger de chaque unité. Il est tenu compte des prescriptions médicales.

L'hébergement :

Il est assuré dans deux unités indépendantes avec salle à manger, cuisine. Chaque unité regroupe des appartements avec sanitaires, composés de chambres individuelles meublées. Il est possible d'équiper la chambre par du mobilier personnel.

Les frais d'hébergement sont pris en charge par l'Aide Sociale départementale. Une participation financière est demandée aux résidents elle est calculée sur la base du nombre de jour de présence. Le forfait soins est pris en charge par l'Assurance Maladie

Le linge :

Les résidents doivent apporter un trousseau complet. Le linge domestique peut être entretenu au Foyer. Le linge plat, draps et couvertures sont fournis et nettoyés par la blanchisserie de l'ESAT de l'E.D.P.A.M.S..

Les visites :

Les résidents peuvent recevoir des visites en fin de journée, le week-end et durant les vacances. Il est indispensable de prévenir l'encadrement à son arrivée.

Numéros de téléphone maltraitance : 3977

Modalités d'accès au dossier : chaque usager ou son représentant légal a librement accès à son dossier. Il doit en faire la demande écrite auprès du Directeur et peut se faire assister par toute personne de son choix.